



Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

LE SECRETARIAT EST JOIGNABLE EXCLUSIVEMENT PAR TELEPHONE, MAIL OU SUR RENDEZ-VOUS

RÉUNION DE CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2023

Excusés : Catherine Marmin (pouvoir à Nicolas Delannoy), Eric Barbier (pouvoir à Gérard Louguet), Dominique Henquez, Benjamin Mignien,
Secrétaire de séance : Catherine Chagot

TARIFICATION ET RÉGLEMENTATION DE LA SALLE DES FÊTES

: A compter du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle tarification sera appliquée.

Pour les locaux : 280 € le Week end, 250 € le vin d'honneur.

Pour les extérieurs : 400 € le Week end, 280 € le vin d'honneur.

Forfait ménage complet : 80 €.

ASSURANCE DES BIENS MOBILIERS ET DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

: Ceci comprend les locaux, les équipements, les matériels roulants... L'assurance retenue est la SMACL (Crédit Agricole) : contrat 4 172,27 € sans franchise, sauf pour les véhicules roulants.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ RECQUES HEM LA FÊTE

: Remboursement de 300 € au CMJR, sur la trésorerie de Recques Hem la Fête, pour la visite à l'Assemblée nationale.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCRA (PUBLICITÉ)

: A compter du 1^{er} janvier 2024, la compétence publicité qui appartenait à la DDTM sera rétrocédée à chaque commune, qui pourra la rétrocéder à son tour à la CCRA début juillet 2024 (la CCRA a déjà mis des fléchages pour artisans et commerces). Nous leur préciserons les lieux retenus pour afficher les manifestations de nos associations.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (CCRA)

: Les intentions gouvernementales sont de réduire l'utilisation des énergies fossiles pour atténuer les effets de serre dans un délai très court. Le préfet nous demande d'accélérer la réflexion localement. Nous axerons cette réflexion sur le photovoltaïque et la

géothermie pour répondre à l'interrogation préfectorale.

PROJET D'INSTAURATION D'UNE TAXE DE SÉJOUR PAR LA CCRA À L'HORIZON 2025

: Cette taxation, payée par les touristes et déjà instaurée dans de nombreuses villes et communes, concerne les campings, meublés, gîtes et hôtels. La CCRA a comptabilisé une forte augmentation du nombre de locations. Cela pourrait rapporter entre 90 000 € et 150 000 € à la CCRA.

PROJET DE VIDÉO SURVEILLANCE SUR LA COMMUNE ET DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES

: 2 devis sont proposés pour équiper le stade : SEFA 2 666,87 € pour 4 caméras et Répisécurité : 1 690 € pour 2 caméras.

Encore trop d'interrogations sur ce sujet et de réflexions de la part du Conseil Municipal. Une décision sera prise ultérieurement.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL POUR LA RÉALISATION DE MISSIONS D'INSPECTION, D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

: Renouvellement du partenariat avec le centre de gestion. Coût en cas d'intervention 300 € la demi-journée et 600 € la journée.

TRAVAUX DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DES BOIS ET DE L'ÉGLISE : DEMANDE DE SUBVENTIONS ET VIREMENTS DE CRÉDITS

: Les travaux de mise en peinture de l'intérieur de l'église vont débuter mi-novembre par l'ADLC sous forme de badigeons pour laisser respirer les murs, selon les prescriptions par le département. Coût 20 500 €.

Plan de sauvegarde de la Chapelle ND des Bois estimé à 22 680 € qui pourrait être conduit par une association avec appel aux dons de particuliers ou de mécènes.

Des demandes subventions ont été adressées au Département (pour 30% du coût) et à la Région.

Pour la Chapelle, le phasage se fera sur 3 ans :

- Eloignement des puisards des murs et constitution d'une ceinture en béton armé en soubassement ; devis 12 680,11 € par Sotrapac
- Sablage des murs, colmatage des fissures, pose de jauges pour mesurer les écartements éventuels et peintures extérieures ; estimation 5 000 € par ADLC.
- Travaux à la tribune, escalier, voûte, peintures intérieures, estimation 5 000 € par l'ADLC.

Son financement pourrait être abondé par des aides de 10 000 € du Crédit Agricole, 500 € de la fondation du patrimoine, par du mécénat d'entreprises et des dons individuels. Les communes de Recques et Muncq pourraient y participer chacune à hauteur de 5 000€. Seraient également sollicitées des subventions du Département, de la Région voire de la CCRA, à hauteur de 2 500€. Total : 23 800 €.

A revoir au prochain CM avec plus d'informations.

QUESTIONS DIVERSES

Cantines scolaires : Une réflexion est menée par la CCRA pour gérer la restauration scolaire en local (via l'Ecopôle alimentaire de Vieille-Eglise).

Travaux réalisés : Enrobés impasse du Plouy (environ 17 500 €). Fauchage rue Marivoort à Cocove et rue du Membre (288€). Plafonds des classes et couloirs et éclairage (environ 26 000 €). Pose d'un conteneur à verre rue de la Druèze.

Une VMC a été installée gracieusement par Mr Bloquet au niveau du dortoir, cave et étage, la commune ayant payé les moteurs.

Travaux en cours : Remplacement des portes et fenêtres au logement de fonction à partir de fin octobre (5 465,62 €). Remplacement de la clôture de la cour d'école, avec pose d'une barrière en attente

de livraison. Installation d'un banc, d'une table et d'une table de ping-pong au printemps (offerts par Recques Hem la Fête).

Projets envisagés en 2024 : Réfections de la place, de la rue de la Hem, de la rue de la source et de la rue de la Haute Planche : subventionnées à 50% par le Département suite à l'inondation de janvier. Coût pour la commune 16 000 €, en attente de subvention du Farda.

Abri bus rue de la Druèze avec aide de 50% du Département à solliciter (environ 3 000 €).

Elagage en novembre du jardin de la Maraude, de la haie au monument aux morts, et le long de la route de la Baronne de Draëck. Devis 3 480€.

Elagage le long de la Hem à poursuivre et élagage derrière le bois de Cocove, 150 m rue du bois entre Zutkerque et Zouafques. Environ 1500 € pour ces 2 opérations.

D'autres projets sont reportés faute de subvention non encore attribuée : Toiture de la Mairie, revêtement de la route rue Basse et rue du Membre

Divers :

- Demande auprès d'Infrapole d'élaguer au pont du TGV rue de la Druèze.
- Grâce au passage aux LED, la puissance de 3 compteurs d'éclairage public va être abaissée.
- Un projecteur va être réparé au stade.

INFOS CCRA : le ramassage des ordures ménagères résiduelles (poubelle noire) repasserait à la quinzaine.

La tarification pour les collectivités va être modifiée.

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute.